



Pôle Territoires

N/ Réf. : 2026_ST_137_ES

Monsieur le Président,
Roger DENORMANDIE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
BASSEE-MONTOIS
80 rue de la Fontaine
77480 BRAY-SUR-SEINE

Paris, le 17 septembre 2026

Siège social

19 rue d'Anjou
75008 Paris
Tél. : 01 39 23 42 00
Email : accueil@idf.chambagri.fr

Objet : Déclaration de Projet emportant Mise en Compatibilité du
PLUiH Bassée Montois – extension de carrière à GOUAIX

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 3 août 2026, vous avez sollicité l'avis de la
Chambre d'agriculture de Région Île-de-France quant à la
déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUiH de
la Communauté de communes Bassée Montois, relative au
renouvellement et à l'extension de la carrière de Gouaix.

Le projet prévoit le renouvellement et l'extension de la carrière de
Gouaix sur un périmètre de 59,4 ha, dont 39,16 ha seront
effectivement exploitables. Sa réalisation nécessite notamment le
reclassement d'environ 47 ha actuellement classés en zone agricole
A en secteur Nca.

La Chambre d'agriculture souhaite que la vocation agricole de ces
terres soit préservée à long terme et demande, en conséquence,
qu'une remise en état en terres cultivables à l'issue de
l'exploitation soit prévue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma
considération distinguée.

Le Président,

Damien GREFFIN

✓ Certifié par  youtrust

République Française

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 13002381500017

APE 9411Z

www.idf.chambres-agriculture.fr